

Dans le débat sur les sources d'énergie et la sécurité d'approvisionnement, l'énergie nucléaire n'a pas dit son dernier mot. Que nous réserve le futur ?



Dans le cadre des DÉJEUNERS-CONFÉRENCES de la SEII (Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels)



**Le Prof. Dr. Ir. Hamid AÏT ABDERRAHIM,
Directeur-adjoint du SCK•CEN, nous parlera de :**

***MYRRHA, un projet de réacteur durable
aux multiples applications***

le mercredi 19 décembre 2018, à 12 h 00

Né il y a 20 ans, MYRRHA est un projet de réacteur nucléaire sous-critique développé au Centre d'Étude de l'Énergie Nucléaire à Mol avec l'appui de divers partenaires et du Gouvernement Fédéral Belge. Celui-ci vient d'ailleurs de débloquer une nouvelle tranche de 558 millions d'Euros pour les 20 prochaines années.

MYRRHA est à la pointe de la technologie mondiale en matière de réacteurs nucléaires refroidis par métaux lourds liquides (HLM) – dans le cas présent un eutectique Pb-Bi – et sa sous-criticité est due à l'utilisation d'un accélérateur linéaire de protons pour initier et entretenir le mécanisme de fission, l'eutectique Pb-Bi servant également de source de neutrons de spallation. En outre, dans le cadre FP5-EURATOM, MYRRHA est considéré comme un pivot essentiel de la stratégie P&T de la Commission Européenne.

MYRRHA, non seulement sera LE réacteur pilote de la technologie européenne pour le développement des réacteurs rapides refroidis par le plomb liquide, mais pourra également servir d'installation pilote flexible pour la recherche et le développement dans divers domaines, tels que : transmutation des déchets à haute activité et longue durée de vie, recherche de matériaux et combustibles pour les réacteurs de 4^{ème} génération, recherche de matériaux pour la fusion nucléaire, développement et production de nouveaux radio-isotopes, et bien sûr la recherche en physique fondamentale.

Tout comme pour la visite du SCK•CEN que la SEII a organisée en septembre 2017, c'est avec le 'produit' d'un fleuron de la recherche belge que vous êtes conviés à venir prendre connaissance.

Hamid AÏT ABDERRAHIM est actuellement Directeur Général Adjoint aux Relations Internationales du SCK•CEN, Directeur du projet MYRRHA et Professeur de génie nucléaire et physique des réacteurs à l'Ecole Polytechnique de l'UC Louvain. Il est ou a été coordinateur de divers projets du programme cadre de la Commission Européenne relatifs aux systèmes nucléaires avancés et au cycle avancé du combustible nucléaire. Il a présidé le groupe de travail 'Strategic Research Agenda' de la plateforme technologique européenne de l'énergie nucléaire durable, dont il est à ce jour Président du Conseil d'Administration. Il est également membre des conseils scientifiques de divers groupes de recherche ou d'institutions en Belgique, en France et au Japon. Il représente la Belgique au sein du Comité Directeur du réacteur de recherche Jules Horowitz en construction à Cadarache. Enfin, il a fondé et préside le Club des Entrepreneurs Belges et Algériens (« Aïn El Kheir »).

Cet algérien d'origine Kabyle est tombé amoureux du nucléaire à l'âge de 16 ans, lors d'un cours de physique de 5^{ème} année de secondaire en Algérie. Arrivé en Belgique en 1979 à l'âge de 18 ans, il obtient son diplôme en énergie nucléaire à l'ISIB en 1983. L'année suivante, il décroche son diplôme d'études approfondies (DEA) à l'Université d'Orsay à Paris, où il obtient alors son doctorat, suite à un travail de recherche effectué au SCK•CEN de Mol. Depuis lors, il ne quittera plus Mol ...

Auteur de plus de 100 publications scientifiques dans des journaux de réputation mondiale, élu comme « Personnalité de l'année 2010 » par les lecteurs de « Le Vif », il a été en 2014 honoré pour ses contributions au rayonnement scientifique de la Belgique par sa majesté Philippe, Roi des Belges, comme Grand Officier de l'Ordre de la Couronne. En 2016, il a été fait Docteur Honoris Causa de l'Université Technologique de Kaunas, en Lituanie.

Lieu : Château Sainte-Anne, rue du Vieux Moulin, 103 à 1160 Bruxelles, où nous vous attendons à 12 h pour l'apéritif, suivi du déjeuner et de la conférence.

Participation (apéritif, repas, vins et café compris) : **50 €/pers.** pour les membres SEII ou CSA en règle de cotisation et leur conjoint(e) – **65 €/pers.** pour les non-membres, à verser au compte **BE63 3101 3976 9208** (BBRUBEBB) de la SEII, en précisant bien le **nom du participant** et la **référence de l'événement**.

Pour vous inscrire, pour le 17 décembre au plus tard, un formulaire simple est accessible via le lien :

www.seii.org/seii/index.php/fr/component/content/article?id=7

Il est également possible de **s'inscrire par e-mail** à info@seii.org en précisant clairement vos nom, prénom, n° de téléphone fixe ou mobile, les nom(s) et prénom(s) d'(un) éventuel(s) invité(s), l'événement auquel vous vous inscrivez, si vous êtes ou non membre de la SEII ou du CSA, et le montant que vous vous engagez à régler.

Attention : *votre réservation à ce déjeuner conférence ne sera assurée que si le montant dû est crédité au compte bancaire de la SEII au plus tard 2 jours avant l'événement (nous ne pouvons réserver le nombre de repas qu'en fonction de l'argent reçu).
Merci de votre compréhension.*

Pour une désinscription au moins 24 heures avant la conférence, aucun frais ne vous sera réclamé.

SEII (Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels), asbl – Rue d'Egmontstraat, 11 - 1000 Brussels – TVA : BE 0471 474 339
Tél : +32 (0)472 707 767 – URL : www.seii.org – E-mail : info@seii.org – IBAN : BE63 3101 3976 9208 – BIC : BBRUBEBB

Diverses données « non-sensibles » vous concernant sont enregistrées dans un fichier de la SEII, afin de pouvoir communiquer avec vous : vous tenir informé de nos activités et, si vous êtes membre de la SEII, vous envoyer les appels à cotisation. En conformité avec le RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données – entré en vigueur en Europe le 25 mai 2018, nous pouvons à votre demande vous faire connaître les données enregistrées à votre nom, les corriger si nécessaire, ou les effacer de nos listes de mailing si elles ne sont pas requises dans le cadre d'un accord formel ou tacite.
